

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 02668

Numéro SIREN : 834 025 629

Nom ou dénomination : 4S HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2021 sous le numéro de dépôt 10836

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX
APPORTS SUR LA
REMUNERATION DES
APPORTS FAITS A LA SAS 4S
HOLDING PAR MR ERICK
MOINAUX**

**4S HOLDING
SAS au Capital de 107.700 €
La GRATIANNE Nord- Résidence My Village Hall1
28 Impasse des Acacias
13320 BOUC BEL AIR
RCS Aix en Provence 834 025 629**

FAROUK BOULBAHRI
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit à la Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence

171 Bis Chemin de la MADRAGUE VILLE
13002 MARSEILLE
Tel : 04.96.15.27.46
Fax : 04.91.09.31.19
Email : cacboulbahri@gmail.com

SAS 4S HOLDING
Chemin DE VALCROS
CAMP de MENTHE
13090 AIX EN PROVENCE

En exécution de la mission de Commissaire aux Apports dans l'opération d'apport en nature d'actions qui m'a été confiée par vous, actionnaires de la société 4S HOLDING conformément aux statuts constitutifs, je vous présente mon rapport sur l'appréciation de la valeur des apports devant être effectués par Monsieur Erick MOINAUX, actionnaire unique de la société S.E.PRO.CI et actionnaire à 80% de la société 4S HOLDING.

1 – EXPOSE DE L'OPERATION PROJETEE

Monsieur Erick MOINAUX est associé de la société :

- SOCIETE D'ETUDES DE PROMOTION DE COORDINATION ET D'INGENIERIE
« S.E.PRO.CI », SAS au capital de 50.000 euros.

Elle présente les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par Actions Simplifiée
- Sigle : S.E.PRO.CI
- Immatriculation au RCS D'AIX EN PROVENCE sous le numéro 380 598 268
- Capital : 50 000 euros divisé en 138 Actions.
- Siège social : 28 Impasse des Acacias – My Village Hall 1 – 13320 BOUC BEL AIR
- Date de clôture : 31 décembre
- Président : Monsieur Erick MOINAUX

La société S.E.PRO.CI à pour activité principale :

- Etude de promotions et des prestations de services pour des maîtres d'ouvrages aux entreprises ;
- Maîtrise d'ouvrage déléguée ;
- Marchands de biens ;
- Promotion immobilière ;
- Gestion ;

- Commercialisation ;
- Engineering, montage d'opérations immobilières, prise de participations financières ;
- Conseil en financement immobilier, lotisseur, aménageur ;
- Conseil auprès des entreprises et des administrations, B.E.T.

La Société **S.E.PRO.CI** a été créée pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'AIX-EN-PROVENCE, soit du 26 avril 1996 jusqu'au 21 janvier 2090.

La société est soumise à l'Impôt sur les sociétés, elle clôture son exercice le 31 décembre de chaque année. Les comptes du dernier exercice social clos sont ceux au 31 décembre 2020.

M. Erick MOINAUX envisage de faire apport de la totalité de ses actions qu'il détient dans la société **S.E.PRO.CI**. En rémunération de cet apport évalué à 5.000.000 euro, ce dernier se verra attribuer 5.000.000 actions d'1 € chacune, intégralement libérées

- Monsieur Erick MOINAUX détient 138 actions sur les 138 composants le capital social de la **SAS S.E.PRO.CI**.

Monsieur Erick MOINAUX, dans un souci de fidéliser et impliquer encore plus les managers clés, propose de les intéresser à son développement.

Pour atteindre cet objectif, il est envisagé l'ouverture du capital de à hauteur de 40 % à leur profit. C'est dans la cadre de cette opération que M. Erick MOINAUX apporte 100% des titres au profit de **4S HOLDING**.

La société 4S HOLDING aura la pleine propriété et la pleine jouissance de l'ensemble des droits sociaux à compter du jour où elle aura procédé à l'augmentation de capital prévue en rémunération de l'apport envisagé.

Les actions seront alors apportées à la société 4S HOLDING à titre pur et simple, en pleine propriété et en pleine jouissance avec effet au jour de la création de la société.

Aux effets ci-dessus, l'apporteur s'engage à subroger la société bénéficiaire dans tous les droits et actions attachés apportées.

2 – DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS

SAS S.E.PRO.CI :

Aux termes du projet de contrat d'apport en nature de titres de la société **S.E.PRO.CI** par M. Erick MOINAUX au profit de la SAS 4S HOLDING, les 138 actions dont Mr Erick MOINAUX est propriétaire, sont apportées pour la somme de 5.000.000 € soit 32.232 € l'action arrondis.

- Monsieur Erick MOINAUX 138 actions de 32.232 €, soit pour un montant de 5.000.000 € au titre de la souscription à l'augmentation de capital de la SAS 4S HOLDING

Méthodes retenues : (Valeurs moyennes sur les bases de calculs bilans 2018 à 2020)

1/EBE CORRIGE

Méthode de calcul	Valeur
EBE	1.106.687 €
x Coefficient de rendement (moyenne 4 à 9)	5
+ Trésorerie excédentaire	1.300.000 €
Résultat de la méthode	6.833.435 €

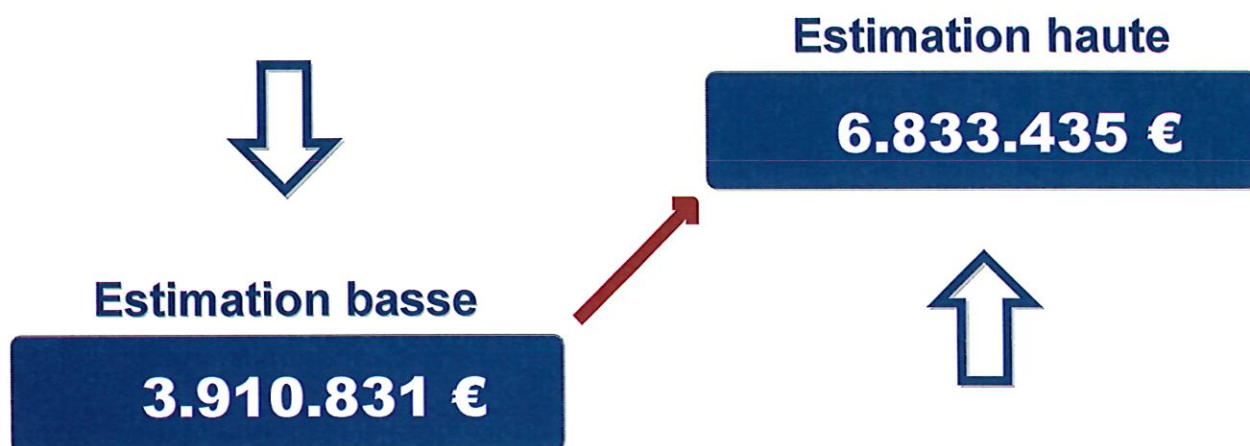
Compte tenu de la crise sanitaire, aucune pondération n'a été opérée de manière à avoir une moyenne glissante.

Le coefficient de valorisation retenu est à 5 au lieu de 7 selon la moyenne retenue par l'observatoire de la valeur des moyennes entreprises de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes.

2/VALEUR PATRIMONIALE

Méthode de calcul	Valeur
Capitaux Propres	2.379.988 €
+ Value/clientèle	+ 1.528.209 €
+ Value/immobilisations	+ 2.634 €
Résultat de la Méthode	3.910.831 €

Valeur estimée



Compte tenu du caractère pérenne des chantiers et d'un carnet de commandes plein sur les 3 années à venir, ainsi que la qualité des résultats annuels depuis 5 ans, le taux de 80% de la fourchette haute peut être retenu soit :

5.125.067 €, arrondis à 5.100.000 € soit pour 138 actions une valeur de l'action de 36.957 € (arrondis).

5 – ASPECTS JURIDIQUES ET FISCAUX :

- Les apports en nature sont prévus dans le cadre d'une augmentation de capital de la société 4S HODING.
- Les apports deviendront définitifs lors de la réalisation définitive de l'opération

7 – VERIFICATIONS EFFECTUEES

J'ai effectué les diligences estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie des Commissaires aux Comptes à ce titre :

M. BOULBAHRI FAROUK
COMMISSAIRE AUX COMPTES
171 bis Chemin de la Madrague Ville
13002 MARSEILLE
SIRET 452 816 408 00044

- Je me suis entretenu avec les différents conseils des sociétés concernées ;
- J'ai examiné les projets : de traité d'apport, d'assemblée d'augmentation de capital en conformité avec les statuts de la société 4S HOLDING ;
- Je me suis fait communiquer l'ensemble des éléments financiers et comptables nécessaires de la société SEPROCI
- J'ai contrôlé la valeur attribuée aux apports ;
- J'ai procédé à un examen critique de l'approche suivie et des critères retenus par les parties pour le calcul des valeurs des apports. ;
- Je me suis assuré que les événements intervenus, pendant la période comprise entre le dernier exercice clos et la date du présent rapport, n'étaient pas de nature à remettre en cause l'évaluation des apports.

8 – CONCLUSION

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports décrits ci-dessus, dont le total s'élève pour Monsieur Erick MOINAUX :

- 138 actions de la société SE.PRO.CI pour 5.000.000 €

La valeur globale des apports d'un montant de 5.000.000 € correspond au moins à la valeur au nominal des actions à créer, lors de l'augmentation de capital de la société 4S HOLDING, soit 5.000.000 actions nouvelles de 1 €.

Il ne m'a pas été fait part d'avantages particuliers.

Fait à MARSEILLE, le 31 août 2021

Le Commissaire aux Apports

Farouk BOULBAHRI

M. BOULBAHRI FAROUK
COMMISSAIRE AUX COMPTES
171 bis Chemin de la Madrague Ville
13002 MARSEILLE
SIRET 452 816 408 00044